

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02 – ÉTABLISSANT
LE TARIF DE COMPENSATION POUR LE SERVICE
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2026**

ATTENDU QUE la municipalité doit assumer sa quote-part de l'ensemble des coûts relatifs à la gestion des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE la municipalité est tenue de suivre les règles imposées par le Gouvernement du Québec relativement à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QU'un exercice d'analyse des modes de tarification a été réalisé via la MRC du Rocher-Percé et que le principe d'utilisateur-payeur a été retenu et qu'il est jugé plus juste et équitable pour l'ensemble de la population ;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du présent règlement a été donné à la séance du 27 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal adopte, par la présente, le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2026-02 établissant le tarif de compensation pour le service des matières résiduelles pour l'année 2026 » qui se lit comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement portera le titre de « Règlement numéro 2026-02 établissant le tarif de compensation pour le service des matières résiduelles pour l'année 2026 ».

ARTICLE 3

Le présent règlement prévoit l'application d'une tarification pour le service des matières résiduelles provenant de la quote-part de la MRC du RocherPercé qui sera établie comme suit :

Il sera prélevé de chaque propriétaire d'immeubles imposables de la municipalité un tarif annuel calculé sur la base d'unités, en fonction d'un tarif de base d'unités ;

Le tarif de base d'unités est évalué à 350 \$/unité pour le résidentiel, les multi-logements 1-4 et les E.A.E. pour les catégories suivantes :

Logement où l'on tient feu et lieu	1.0 unité
Logement saisonnier	1.0 unité
Multi-logement (1 unité par logement)	1.0 unité

Le tarif de base d'unités est évalué à 360 \$/unité pour les multi-logements 5 et plus et les ICI.

Une grille de tarification pour les ICI est jointe à l'annexe 1 du présent règlement. Les unités sont allouées en fonction du service offert à chaque générateur de matières résiduelles, que ce soit pour l'enfouissement, la récupération ou la valorisation.

ANNEXE 1

Nom du ICI	no de porte	Rue	Unités 2026
Barbière de l’Anse-à-la-Barbe	5	Route Berger	0.5
Casse-croûte chez Dedy	69	Route 132 Ouest	5
Casse-croûte Chez Ti-Bert	412	Route 132 Ouest	2
Casse-Croûte du Quai	541	Route 132	5
Centre de Rénovation BMR	518	Route 132	3
Cimenterie St-Marys	50	Route 132	27
Club de l'Âge d'Or La Renaissance	422	Route 132	1
Club de l'Âge d'Or Les Trois Étoiles	177	Route 132	1
Construction E. Morin	189	Route 132 Est	0.5
Construction Jean & Robert	348	Route 132 Ouest	1
Construction MTR Lévesque Inc.	511	Route 132	1
Construction Rivière Port-Daniel Inc.	447	Route du Capitaine-Fournier	1
Constructions Jean-Paul Parisé	257	Route 132 Est	1
Consultants O.P.R. (2 bureaux)	540 A	Route 132	0.5
Créations entre mer et montagne	291	Route 132	0.5
Crustacés G. Roussy	459	Route 132	4
Dépanneur P.M.	414	Route 132	5
Dépanneur Yves Michel	215	Route de la Rivière	2
École Le Phare	110	Route de Clemville	5
École Saint-Bernard	40	Route 132 Ouest	5
École Shigawake- Port-Daniel	116	Route 132	5
Entretien ND serres et paysagiste	1	Route du Lac	3
Fabrique de Gascons	1	Route 132 Est	1
Fabrique de Port-Daniel	101	Route de l’Église	1
Friperie de l’Anse	600	Route de l’Anse-McInnis	0.5
Fruits de mer Gascons Ltée (bureaux)	2	Route du Havre	1
Garage Daniel Langlois	412	Route du Capitaine-Fournier	2
Garage Gaétan McInnis	475	Route 132	2
Garage Patrick Langlois	420	Route Bellevue	5
Gare Via Rail Canada Inc.	490	Route 132	1
Gîte Bleu sur Mer	504	Route 132	0.5
Gîte La Maison Narcisse	263	Route 132 Est	0.5
Gîte Le Manoir du Vieux Presbytère	1	Rue de l'Église	0.5
Gîte Les Âcres Tranquilles	252	Route Gérard-D.-Lévesque	0.5
Havre de pêche de Gascons	0	Route du Havre	4
Havre de pêche de l’Anse-à-la-Barbe	0	Route de l’Anse-à-la-Barbe	3
Havre de pêche de Port-Daniel	0	Route du Quai	7
Info-Marine	30	Route 132 Ouest	1
Les Moteur C.A. Inc	106	Route 132 Est	1
Lyndsay’s Crafty Creations	112	Route Benwell	0.5
Marché Dor’É	140	Route 132 Est	11
Marie-France Turmel ostéopathe	553	Route de l'Anse-McInnis	0.5
Meubles Assels	395	Route Bellevue	6
Motel de l’Anse	551	Route de l'Anse-McInnis	3
Motel Villa Anna	444	Route Bellevue	1
Mun. PDG – Bureau d’information touristique	8	Route 132	2
Mun. PDG - Centre multifonctionnel	63	Route 132 Ouest	8
Mun. PDG - Centre petite enfance	423	Route Bellevue	6
Mun. PDG - Centre Plein air La Souche	21	Route du Camp-des-Étudiants	3
Mun. PDG - Centre sportif	29	Route Chapados	3
Mun. PDG - Complexe municipal	440	Route Bellevue	1
Mun. PDG - Église anglicane	20	Route 132 Ouest	0.5
Mun. PDG - Halte routière	104	Route de la Pointe	1
Mun. PDG - Maison LeGrand	494	Route 132	1
Mun. PDG - Terrain de jeux	417	Route du Capitaine-Fournier	1
Navigation Dunamis inc. (entrepôt)	138	Route 132 Ouest	1
Ongles et bronzage chez Crystal	145	Route 132	0.5
Pharmacie Jean-Coutu Inc. + entrepôt	4	Route du Havre	5
Poste Canada (Gascons)	4	Route 132 Est	1
Poste Canada (Port-Daniel)	500	Route 132	1
Réserve Faunique de Port-Daniel	262	Route du Parc	6
Restaurant Foodas Cuisine	390	Route 132	2
Restaurant la MERveilleuse	425A	Route 132	1
Salon de coiffure Jean-Guy	27	Route 132	0.5
Salon de coiffure Mylène	504	Route de l’Anse-McInnis	0.5
Salon de coiffure Nancy Briand	435	Route Bellevue	0.5
Salon esthétique BIARD	342	Route 132 Ouest	1
Salon funéraire Fortin & Fils Ltée	400	Route du Capitaine-Fournier	0.5
San'Hy Pro et Steamatic	534	Route 132	3
Soudure Jones	348	Route Bellevue	6
Soudure Port-Daniel Inc.	332	Route 132	1

Adopté à l’unanimité des conseillers